IA - INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

IA responsable : cadrer, arbitrer et superviser les usages en tant que décideur

Les équipes utilisent déjà des assistants génératifs et les sollicitations d'éditeurs se multiplient. Le décideur doit trancher : quels usages autoriser, quelles données peuvent sortir, qui répond si une sortie erronée atteint un client. Sans cadre explicite chacun décide seul et l'organisation découvre les problèmes après coup. En trois heures à distance cette session donne aux dirigeants et membres de comité de direction les repères pour arbitrer : niveaux de risque selon les usages, points de contrôle humain à imposer, formulation d'une charte d'usage et questions à poser avant de valider un déploiement.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 520 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Dirigeants membres de comité de direction directeurs de métier et responsables d'entité appelés à autoriser ou refuser des usages de l'IA.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Classer les usages de l'IA de son périmètre selon leur niveau d'enjeu
- Identifier les situations qui exigent une validation humaine avant diffusion
- Formuler les règles d'usage attendues des équipes dans une charte courte
- Poser les questions de contrôle utiles face à un fournisseur ou une équipe projet
- Répartir les responsabilités entre métier informatique et conformité

03 Programme détaillé

M1 Situer les enjeux d'une décision IA

- Ce sur quoi le décideur engage l'organisation
- Types d'usages rencontrés et effets attendus sur les métiers
- Erreurs de sortie biais et dépendance au fournisseur
- Données confiées au modèle et conséquences pour les clients
- Chaîne des responsabilités entre métier et prestataire
- À retenir : Décider d'un usage de l'IA revient à décider du niveau d'erreur que l'organisation accepte de supporter.

M2 Arbitrer usage par usage

- Graduer le contrôle selon l'enjeu
- Grille de lecture par criticité de la décision assistée
- Usages à laisser libres à encadrer ou à proscrire
- Points de contrôle humain et traces à conserver
- Conditions posées avant toute mise en production
- Cas pratique : Les participants classent une série d'usages soumis par leurs équipes et justifient chaque arbitrage.

M3 Poser le cadre et le faire vivre

- Transformer l'arbitrage en règles lisibles
- Charte d'usage courte et compréhensible par les équipes
- Circuit de remontée des nouveaux usages
- Questions de contrôle à poser aux fournisseurs et aux projets
- Rythme de réexamen des décisions prises
- Atelier : Chaque décideur rédige les cinq règles d'usage qu'il présentera à son comité.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 520 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr